

8^{ème} Concours des Photographes Amateurs d'Auvergne



Thème

Le Monde du Vélo



OM:
RENOM:
dresse:
éléphone :
lub photo :

Veuillez joindre ce document à vos photographies, accompagné de votre règlement au :

SERVICE CULTUREL – CONCOURS PHOTO

MAIRIE DE LEMPDES. BP.15

1, rue Saint Verny

63370 LEMPDES

DATE LIMITE DE DEPOT OU DE RECEPTION DES ŒUVRES :

Lundi 27 avril 2020

(À l'accueil de la Mairie ou au Service Culturel)

REGLEMENT: 12 euros par auteur

Montant du chèque : (A l'ordre du Trésor Public)

Catégorie									
Numéro Photo	Mono- chrome*	Couleur*	Titre de l'œuvre						
1									
2									
3									
4									

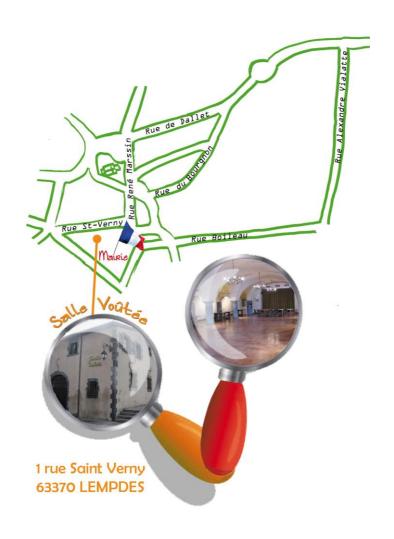
La photographie doit être issue de la prise de vue par l'auteur (voir Article 4) avec un appareil photographique numérique ou argentique.

le, soussigné(e)	,
léclare avoir pris connaissance du règlement, certifie être l'au	
les photographies présentées, et que ces œuvres respecten	t les
articles 10 et 12 du règlement.	

Data :							
Dait.	 	 	 	 	 	 	

Signature:

^{*}Cochez la case



Renseignements:

Service Culturel de la Mairie : 04.73.61.53.30 lempdes.salles@gmail.com www.ville-lempdes.fr